



Communiqué de presse intermutualiste du 2 juillet 2021

Un accompagnement personnalisé des publics fragilisés par les mutualités

Deux projets intermutualistes d'envergure, ayant pour dénominateur commun la sensibilisation et l'accompagnement des publics fragilisés sont lancés au niveau national et régional : les Community Health Worker et les Agents de prévention. Ces nouvelles missions - au cœur des métiers des mutualités - répondent à un réel besoin d'informations et d'amélioration de l'accès aux soins de santé, tout particulièrement dans le cadre de cette crise sanitaire, des publics les plus vulnérables.

Des Community Health Workers (CHW) déployés dans toute la Belgique

A l'initiative du ministre fédéral de la Santé publique, Frank Vandebroucke, le projet CHW mis en œuvre par l'ensemble des mutualités vient d'être lancé. Concrètement, une cinquantaine de Community Health Workers ont été déployés sur le terrain dans des quartiers identifiés comme regroupant des groupes vulnérables, en situation de précarité sociale et rencontrant des difficultés dans l'accès et le recours aux soins de santé - en particulier dans le cadre de la crise sanitaire.

« Les mutualités sont, en effet, habituées, dans le cadre de leurs missions, à être en première ligne et à accompagner leurs membres. En lien direct avec nos métiers et valeurs mutualistes, cette nouvelle fonction de Community Health Worker, fait écho à nos missions d'accompagnement, de sensibilisation et d'information de nos membres. C'est une traduction concrète aussi de nos combats et actions pour réduire les inégalités sociales et d'accès aux soins de santé », explique Elisabeth Dergyse au nom du Collège Intermutualiste National.

« La recherche montre que les groupes vulnérables ne trouvent pas toujours les soins appropriés dans notre paysage de soins de santé. Par exemple, ils ont plus de difficultés à trouver des soins de première ligne et/ou se retrouvent trop rapidement aux urgences. La crise actuelle a rendu ces obstacles encore plus visibles. C'est pourquoi nous avons décidé cette année de lancer un projet qui devrait augmenter l'accessibilité des soins de santé aux groupes vulnérables », a déclaré le ministre de la Santé Frank Vandebroucke. « Depuis ce printemps, nous déployons 50 Community Health Worker pour combler le fossé entre les groupes vulnérables et nos soins de santé. Ces CHW - issus eux-mêmes des quartiers visés - après avoir suivis une formation, descendent dans la rue pour accompagner les familles vers des soins appropriés (médecins, psychologues, etc.). Les CHW sont un maillon important dans notre politique pour réduire les obstacles de manière optimale et rendre accessible les bons soins à beaucoup plus de personnes. »

Ces CHW ont été engagés au sein des mutualités et ont pour mission d'orienter au mieux les personnes vers les acteurs institutionnels de soins et de bien-être, les aident à utiliser les services de santé, et à renforcer les connaissances en matière de santé et tout particulièrement aux besoins liés la crise sanitaire. Enfin, ces travailleurs ont aussi un rôle d'alerte pour signaler les inégalités et problèmes structurels d'accessibilité aux soins de santé. Les CHW sont associés aux structures de première ligne et complémentaires des projets déjà en cours dans les différentes régions. Leur déploiement est, pour le moment, prévu jusque fin 2021.

Des déclinaisons régionales pour mieux répondre aux besoins du terrain

En Wallonie, les CHW ont été déployés dans les régions de Verviers-Dison, Liège et Charleroi. Une convention de partenariat a en outre été signée avec le Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté qui joue un rôle important en tant que facilitateur entre les organisations de terrain et les CHW. Les CHW peuvent, en outre, compter sur le soutien de la Fédération des Maisons Médicales. En région germanophone les CHW sont présents à Kelmis et Eupen.

En Flandre, les CHW étendent leurs actions dans les villes de Gand, Genk, Anvers, Ostende et Tirlemont.

A Bruxelles, plusieurs projets spécifiques se déclinent conjointement : les Agents de prévention, les CHW et les RAQ (Relais Action de Quartier) du projet Agir Localement pour Contrer le Virus (Alcov). Ce dernier a pour but d'assurer un relais local vers les secteurs santé et social pour accompagner les personnes affectées par le virus (isolement ou quarantaine) et soutenir les populations fragilisées en facilitant l'accès des habitants aux aides sociales et aux soins de santé (liés directement ou non à la covid-19). Cette mission est exercée par une équipe mobile d'agents de santé communautaire. Les RAQ, en collaboration avec les CHW, se sont répartis les quartiers sur le territoire bruxellois.

Des agents de prévention dans la région de Bruxelles-Capitale

Le projet intermutualiste « agents de prévention », s'adresse, lui, aux bruxellois de plus de 65 ans, isolés et bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). Depuis ce mois de mai et jusqu'à la fin octobre, une quinzaine d'agents répartis dans les différentes mutuelles contactent les personnes de ce groupe-cible par téléphone. Elles s'assurent, d'une part, de leur bonne compréhension des gestes à adopter dans le contexte de crise sanitaire et veillent, d'autre part, à ce que leurs besoins en termes de santé et d'accompagnement social puissent être rencontrés. Les agents les réorientent ensuite, en fonction des besoins, vers les services adhoc soit au sein des mutualités elles-mêmes, soit en externe.

A ce stade, près de 4000 personnes ont été contactées. Il en ressort déjà de ces appels que la crise COVID a souvent eu pour effet de réduire davantage leur réseau social et a augmenté leur isolement. Il apparaît aussi que leurs demandes d'aide sont souvent liées à la perte d'autonomie.

« Ces appels téléphoniques reçoivent un accueil positif de la part des affiliés des mutualités » explique Xavier Brenez au nom du Collège Intermutualiste National. *« On constate effectivement que le sentiment d'isolement est important et ces appels permettent de répondre à des questions et à des besoins spécifiques. Des solutions particulières, durables ou structurelles peuvent être discutées et trouvées ensemble avec la personne ».*

Le projet, à l'initiative du Ministre de la Santé bruxellois et de l'Action sociale Alain Maron, et de la Ministre en charge de la promotion de la santé Barbara Trachte, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant mis en place entre différentes associations issues du secteur de la promotion de la santé, des administrations COCOF et COCOM et les mutualités.

« Barbara Trachte et moi-même sommes très heureux » indique Alain Maron *« d'avoir pu mettre en contact et soutenir des secteurs tels que les mutuelles, la promotion de la santé et des services sociaux à Bruxelles pour co-construire ensemble de tels projets innovants au profit de personnes éprouvants de graves difficultés en raison de la crise du COVID. Il était nécessaire de sortir des logiques de travail en silo et d'enfin penser les secteurs de la santé et du social comme des partenaires indissociables pour sortir de cette crise ».*

Depuis le début de la pandémie, les mutualités du pays ont régulièrement communiqué et réuni leurs forces afin d'accompagner leurs membres au mieux. Particulièrement investies et concernées par la nécessité de les sensibiliser et informer correctement sur les questions légitimes qu'ils se posent dans le cadre de cette pandémie, les mutualités n'ont pas hésité, en outre, à jouer un rôle prépondérant dans la sortie de crise. Elles se sont notamment impliquées dans le contact tracing et dans la transmission de la liste des patients à risques pour la campagne de vaccination.

Contacts presse

Projet CHW : Elodie Debrumetz, 0497 23 67 67 - <https://www.chw-intermut.be/index.php>

Projet Agents de prévention : Conrad van de Werve, 0477 87 74 44.